

# Compagnie de 1602



Communiqué de presse

Genève, le 1er octobre 2020

## **La Compagnie de 1602 renonce aux festivités de l'Escalade 2020**

**Le Comité de La Compagnie de 1602, par la voix de son président Jean-Marc Barberis, annonce aujourd'hui la renonciation à la célébration de l'Escalade et du 418<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Genevois sur les troupes du duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie.**

Les mesures imposées par les autorités au vu de leur appréciation de la situation sanitaire obligent le Comité de La Compagnie de 1602 à renoncer, avec grand regret, aux festivités de l'Escalade, qui devaient se tenir du 11 au 13 décembre prochains dans la Vieille-Ville de Genève.

Les annulations de cette célébration sont très rares. Il faut remonter au début du XX<sup>e</sup> siècle pour constater un report. En 1902, le renvoi du défilé du tricentenaire de l'anniversaire de l'Escalade avait été décidé par le Conseil d'Etat dans un climat de grève générale des « traminois » de la CGTE. Le grand cortège avait finalement eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 1903.

Trente ans plus tard, le Conseil d'Etat a pris, à nouveau, la décision d'annuler le grand cortège de l'Escalade suite aux événements dramatiques du mois de novembre 1932. Contrairement à la fois précédente, il n'y eut aucun cortège destiné à remplacer celui du mois de décembre.

Aujourd'hui, l'engouement du public pour nos festivités et nos différents cortèges est tel qu'il est pratiquement impossible de mettre en place, de garantir et de faire strictement respecter les mesures imposées par l'OFSP. L'exiguïté des ruelles, des sites et des esplanades de la Vieille-Ville de Genève représentent un risque majeur et évident de propagation, qui ne peut être entièrement maîtrisé. Nous ne voulons pas faire courir ce risque à la population et à nos membres.

Le Comité de La Compagnie de 1602 remercie les autorités cantonales et municipales, les fidèles sponsors, les partenaires et les soutiens. Nous saluons leur engagement, année après année, pour l'organisation d'un événement si cher au cœur de la population genevoise. Le comité de La Compagnie de 1602 vous encourage à fêter l'Escalade en brisant une marmite en chocolat et à clamer à haute voix « Qu'ainsi périssent les ennemis de la République »... nul doute que cela fera fuir ce nouvel adversaire.

Nous vous donnons rendez-vous les 10, 11 et 12 décembre 2021 pour célébrer le 419<sup>e</sup> anniversaire.